

ASSEMBLEE NATIONALE13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 169 Rect.

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 14

Compléter l'alinéa 19 de cet article par les mots :

« de l'immeuble ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.